



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Appel à candidatures

**Résidence d'écriture et d'illustration(s)
visuelles et/ou sonores – pluridisciplinaire**

**Quel(s) récit(s) pour le Bocage ?
D'Emile Guillaumin à aujourd'hui**

Juin 2025 – Juin 2026



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

TERRITOIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS

CONTEXTE

CADRE DU PROJET

MODALITES

CANDIDATURE

CALENDRIER ET INFOS PRATIQUES

CONTACT

FORMULAIRE ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



Territoire du Bocage Bourbonnais

Présentation

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (CCBB) s'inscrit pleinement dans un paysage rural, avec ses 14 000 habitants pour 25 communes sur 735 km². Deux bourgs-centres structurent le territoire communautaire : les communes de Le Montet-Tronget et la ville de Bourbon l'Archambault, station thermale. Sur les 25 communes, seules celles de Saint-Menoux, Buxières-les-Mines et Bourbon l'Archambault comptent plus de 1 000 habitants.

Comme l'ensemble du Département de l'Allier, le territoire du Bocage Bourbonnais est fortement impacté par le vieillissement de la population et la précarité sociale y est prégnante. Les problématiques de mobilité et le faible niveau de vie font partie des principales difficultés auxquelles sont confrontés les habitants.

Le Bocage bourbonnais et les dynamiques existantes sur son territoire se caractérisent par de grands marqueurs :

- Un **riche patrimoine naturel** en partie préservé : haies, mares, cours d'eau, sources et eaux thermales, faune et flore vernaculaires, rivière Allier, forêts ;
- Un **patrimoine bâti d'exception**, intimement lié à l'histoire locale : édifices du Moyen-Âge - dont de nombreuses églises romanes et le Château des Ducs de Bourbon, châteaux, patrimoine industriel datant de l'exploitation des mines de charbon, pagode bouddhiste ;
- Un **territoire d'accueil** qui a recueilli des vagues successives de nouveaux habitants : travailleurs du charbon, réfugiés d'Indochine et d'Algérie, retraités originaires des pays du Nord de l'Europe, agriculteurs, néoruraux, ... Et qui atteint aujourd'hui l'équilibre démographique grâce aux nouvelles installations qui suivent un flux constant.
- Des **filières d'excellence** tournées vers la qualité :
 - Terre d'élevage
 - Industries de pointe reconnues au niveau mondial
 - Thermalisme, tourisme et bien-être
 - Présence d'entreprise, de tous secteurs, engagées dans des démarches bio-écologiques
 - Une vie associative dynamique avec plus de 300 associations et l'organisation d'événements tout au long de l'année (Bocage Festif)

La collectivité a fait de son identité rurale et de ses marqueurs forts, un réel atout pour le développement de son territoire.

BOCAGE NATURE

BOCAGE BIEN-ETRE

BOCAGE SAVOIR-FAIRE

BOCAGE INSOLITE

BOCAGE HISTORIQUE

BOCAGE FESTIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Nous sommes ici !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



Contexte

Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

En 2020, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (CCBB) a imaginé, en concertation avec les habitants, son projet de territoire pour les années à venir. Grâce à cette démarche participative, ce sont les besoins du territoire et de ses habitants qui ont pu être mis en évidence et notamment en matière de culture. Constatant la richesse du bocage, la Communauté de Communes a naturellement souhaité mettre en œuvre une vraie stratégie d'accès à la culture pour tous.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) repose sur 3 piliers fondamentaux :

- Pratiquer (atelier)
- Rencontrer (œuvre, artiste, processus de création)
- Acquérir (connaissances, compétences)

Rappel des champs de l'éducation artistique et culturelle :

- Arts (spectacle vivant, arts visuels, arts plastiques...)
- Patrimoine, archive, archéologie, architecture, histoire de l'art
- Culture scientifique
- Lecture, littérature
- Journalisme, éducation aux médias
- Cinéma, audiovisuel
- Musique

Projet EAC déjà réalisé

La CCBB a accueilli un duo de photographes en résidence de mai à septembre 2024. C'est ainsi que le projet intitulé « Encre dans le paysage » a permis de porter un regard différent sur le patrimoine naturel du Bocage. Différentes actions artistiques ont été proposées au public : Balades photos et cueillettes, création d'encres végétales et initiation à la sérigraphie. Cette première collaboration entre acteurs locaux, enseignants, élus et partenaires a mis en exergue le dispositif CTEAC. De nouvelles réflexions sur la politique culturelle communautaire ont émergé des échanges avec le public. Après le « *Bocage nature* », c'est au tour du « *Bocage historique* » d'être au cœur des réflexions de l'EAC.



Cadre du projet

Parmi les richesses que compte le Bocage Bourbonnais, le patrimoine humain et l'histoire locale font partie des plus importantes. Plusieurs musées retracent l'évolution de la vie locale et les personnalités du Bocage à travers les époques. Emile Guillaumin, travailleur de la terre, enfant et habitant d'Ygrande, a été l'un des visages les plus importants du Bocage.

Celui que l'on surnomme « Le sage d'Ygrande » a été l'un des fondateurs du premier syndicat agricole mais aussi, et surtout, un grand écrivain. Auteur de *La vie d'un simple*, mais pas que ! Emile Guillaumin a notamment écrit *Le Syndicat de Baugignoux*, *Paroles de paysans*, mais aussi des poésies. Tout autant d'ouvrages qui traitent avec passion de la vie paysanne d'autrefois.

Pourquoi ? Une résidence d'écriture et d'illustration(s)

Faire perdurer la connaissance d'Emile Guillaumin et de son œuvre

Emile Guillaumin a été l'un des auteurs célèbres à écrire sur la vie paysanne et la ruralité. La Comcom' souhaite faire perdurer la connaissance de ce personnage emblématique du Bocage auprès tous les habitants et du jeune public. Cela se traduit par la visite du musée à son effigie et par des lectures de ses ouvrages. Le but est également de sensibiliser la population aux sujets abordés par l'auteur, à savoir l'agriculture, la vie locale et paysanne, les traditions dans les villages, et bien d'autres encore...

Explorer, s'approprier son territoire développer ses imaginaires à travers une mise en récit guidée par l'artiste

A travers la mise en littérature de la voix d'un peuple de paysans, Emile Guillaumin a révélé un paysage formé de haies, de vallées et de collines, riche d'un patrimoine bâti d'autrefois. Un siècle plus tard quel regard un promeneur attentif peut-il porté à ce territoire ? Comment l'artiste résidence peut guider l'observateur de ces lieux ?

A travers le récit écrit, illustré, ou sonorisé, l'artiste guidera les habitants dans leur retranscription imaginée de ces lieux.

Nous attacherons une grande importance aux modes opératoires proposés par l'artiste, et espérons une approche innovante et décalée de l'écriture, adaptée notamment au jeune public, mais également à tous les habitants.

Ecriture et lecture, pour tous !

- **HABITANTS** : De tous âges et tous horizons, résidents sur l'une des 25 communes, associations locales, agriculteurs
- **JEUNE PUBLIC** : Elèves de la petite section de maternelle au CM2 (max 40% du temps de présence des artistes), accueils de loisirs, ...
- **SENIORS** : Bénéficiaires du CRT (centre de ressources territorial), dispositif qui permet de rompre l'isolement en proposant des activités aux séniors, résidents d'EHPAD



Un programme culturel toute l'année

En complément de la résidence artistique, la Communauté de communes souhaite mettre en œuvre un programme d'actions culturelles destinées au grand public, venant nourrir le projet et faire (re)découvrir au plus grand nombre Emile Guillaumin.

Parmi les temps forts : Balades contées, grande dictée, conférences, ateliers d'écriture, lecture à haute voix... et ce pour petits et grands.

Pour le jeune public, des sorties culturelles sont prévues pour contextualiser et enrichir le projet : présentation de l'auteur, visites d'un ou plusieurs musées, organisation de balades et lectures de textes d'Emile Guillaumin en extérieur...

Un temps fort est prévu au Musée Emile Guillaumin pour clore cette résidence à la fin du mois de juin 2026.

Un projet collaboratif

Un groupe de travail composé d'habitants, d'élus et d'associations a été constitué pour réfléchir à la mise en œuvre de cette résidence artistique et au programme d'actions culturelles complémentaires. Ces bénévoles seront de vrais appuis à la bonne réalisation de l'ensemble du projet.

Les artistes s'appuieront sur le tissu associatif local et les structures culturelles présentes sur le territoire (musées, bibliothèques, médiathèques...). Ils pourront également prendre part à ces événements pour travailler avec le public présent. Ce programme pourra évoluer en fonction des besoins des artistes retenus.

Phases du projet

Mai - septembre 2025 : Phase introductive du projet

- Période d'échanges entre l'auteur, la coordinatrice, le groupe de travail, les partenaires, les acteurs du territoire concernés par le projet.
- Immersion de l'artiste sur le territoire
- Définition du calendrier, de la méthode de travail, rédaction et signature des engagements réciproques.

Octobre 2025 : Lancement du projet avec un événement festif en lien avec l'association des Cheminements Littéraires, à Ygrande.

Octobre – Juin 2025 : Phase de mise en œuvre

- Actions de création et de médiation avec les différents publics.
- Points réguliers avec la coordinatrice et l'équipe projet.

Juin 2026 : Finalisation et restitution du projet réalisé



Modalités

Période souhaitée

Entre juin 2025 et juin 2026, avec une sortie de résidence à prévoir fin juin 2026.

Répartition du temps de travail

S'agissant d'une résidence mission, l'artiste consacra une grande partie de son temps aux actions de pratique avec le public ainsi qu'à la préparation celles-ci. Il devra également prévoir des temps de recherches et co-construction avec le groupe de travail.

Périmètre d'intervention

Principalement : Ygrande, Buxières-les-Mines, Vieure, Louroux-Bourbonnais
Territoire communautaire (25 communes)

Budget prévisionnel à fournir

La bourse de résidence sera d'un montant maximal de 10 000 euros réparti de la façon suivante :

- Enveloppe artistique : comprenant la rémunération de l'artiste pour l'ensemble de son travail (réunions, préparation, ateliers avec le public)
- Cession de droits (exposition des œuvres collectives, reproduction des œuvres dans le cadre de l'impression d'un recueil...)
- Enveloppe dédiée à l'achat de matériel

Les frais d'hébergement et de déplacements sur place dans le cadre de la mission sont pris en charge et ne sont pas à mentionner dans le budget prévisionnel.

Droits et autorisations

La Communauté de Communes souhaite réaliser un suivi de résidence avec des reportages photos et vidéos, pour une diffusion via ses différents canaux de communication. L'artiste retenu devra signer un contrat de cession de droit à l'image.

L'auteur devra autoriser la Communauté de Communes à utiliser les productions réalisées dans le cadre de cette résidence, en mentionnant des crédits appropriés.



Candidature

Composition du dossier de candidature

- Une présentation du ou des artistes (CV, porte-folios, projets similaires déjà menés, site internet et réseaux sociaux...)
- Lettre de motivation
- Une note d'intention détaillée concernant le projet envisagé (Description, méthode et modes opératoires, calendrier prévisionnel des actions auprès des différents publics, besoins spécifiques...)
- Devis honoraires + droits d'auteurs
- Un budget prévisionnel pour l'achat de matériel
- Fiche de renseignements administratifs dûment complétée

Critères de sélection

- Expérience de projets EAC exigée
- Cohérence du projet en regard du cadre du projet
- Approche novatrice des publics
- Disponibilité et flexibilité dans la période souhaitée
- Impact environnemental (transports, modes opératoires, ...)
- Budget prévisionnel



Calendrier / infos pratiques

Diffusion de l'appel à projet : du 6 mars au 4 avril 2025

Retour des candidatures : au plus tard le vendredi 4 avril 2025, à 9h

Auditions : Jeudi 17 avril 2025, visio possible

Une réponse vous annonçant votre admissibilité à un entretien vous sera apportée au plus tard le 11 avril 2025.

CANDIDATURE

Par voie postale :

Communauté de Communes Bocage Bourbonnais
Service culture
1 Place de l'Hôtel de Ville
03160 Bourbon l'Archambault

Par mail : g.saulzet@ccbb.fr / contact@ccbb.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Aucun dossier (tout ou partie) ne sera restitué.

RESSOURCES : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/sur-les-traces-d-emile-guillaumin-ecrivain-paysan-du-bourbonnais-4746122>

Contact

Gabrielle Saulzet

Projets numériques et culturels – coordinatrice CTEAC

Tel : 07 65 16 05 18

Mail : g.saulzet@ccbb.fr

Communauté de Communes Bocage Bourbonnais

04 70 67 11 89

contact@ccbb.fr

Cette résidence artistique est coordonnée par la **Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais dans le cadre de la CTEAC**, dont les partenaires sont :

La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Allier, l'Education Nationale et la CAF de l'Allier.



Formulaire administratif

Noms et Prénoms :

Nom du collectif :

Adresse complète :

Numéro SIREN/SIRET :

Numéro RNA ou celui du récépissé en préfecture :

Numéro Agessa ou Maison des artistes :

Numéro de sécurité sociale :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Réseaux sociaux :

Informations supplémentaires :